



Communiqué de presse du 25 février 2021

#Artisanat / #Bâtiment / #Partenariat / #Chauffage / #Climatisation

La CAPEB et DAIKIN s'associent pour promouvoir des solutions de chauffage et de climatisation innovantes

Paris, le 25 février 2021 - La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (**CAPEB**), via sa filiale Béranger Développement, et l'entité française du groupe **DAIKIN**, acteur majeur sur le marché mondial du chauffage et du génie climatique, ont signé un partenariat de trois ans pour accompagner les entreprises adhérentes de la CAPEB à promouvoir des solutions de chauffage et de climatisation à haute performance énergétique. Cette collaboration prévoit de mettre à disposition des adhérents de la CAPEB une offre de formations commerciales (argumentaires et outils de vente) et pratiques pour parfaire les connaissances techniques et compétences à maîtriser concernant les solutions proposées.



Christophe Bellanger, Président de l'UNA EEE, Jean-Claude Rancurel, Président de l'UNA CPC, Jean-Christophe Repon, Président de la CAPEB, Christophe Mutz, Président de DAIKIN France, Cyril Boiron, Manager des ventes chauffage DAIKIN France et François Deroche, Directeur Marketing de DAIKIN France.

© CAPEB

Cet accord de partenariat signé par **Jean-Christophe Repon, Président de la CAPEB**, via sa filiale Béranger Développement, et **Christophe Mutz, Président de DAIKIN France**, vise à accompagner les entreprises artisanales du bâtiment dans la promotion de solutions de chauffage et de climatisation à haute efficacité énergétique.

DAIKIN s'engage à organiser des formations commerciales et techniques en région destinées à renforcer les connaissances des entreprises artisanales sur les problématiques de l'efficacité énergétique. DAIKIN France fournira des conseils en matière de performance énergétique liés aux services de chauffage et de climatisation. DAIKIN leur proposera également des argumentaires ou des outils de vente pour promouvoir l'efficacité de ses services et produits. Enfin, DAIKIN France renverra systématiquement toutes les entreprises artisanales du bâtiment qui souhaitent avoir des informations ou devenir ECO Artisan RGE vers les CAPEB départementales.

De son côté, la CAPEB favorisera l'organisation de réunions entre les CAPEB départementales et DAIKIN France en régions ou en départements. La CAPEB participera également à l'élaboration des contenus des formations réalisées par DAIKIN France.

Par ailleurs, la CAPEB informera les entreprises artisanales du bâtiment de la gamme d'offres et de services proposée par DAIKIN, dans le domaine de la maîtrise de l'énergie du bâtiment et de son évolution dès le lancement d'une nouvelle offre. Enfin, la CAPEB intégrera DAIKIN dans l'offre FACILIPASS regroupant la fourniture, l'installation et le SAV / Maintenance de pompes à chaleur financés au travers de mensualités.

Jean-Christophe Repon, Président de la CAPEB, déclare : « Promouvoir les services et les produits innovants de DAIKIN auprès des entreprises artisanales du bâtiment et de nos adhérents est une excellente opportunité pour faire monter en compétences les installateurs de chauffage et de climatisation. DAIKIN nous apportera, via ce partenariat, son savoir-faire et ses compétences techniques pour œuvrer en faveur de la transition énergétique dans le secteur du BTP ».

Christophe Mutz, Président de DAIKIN France ajoute : « Dans un contexte particulièrement porteur pour la pompe à chaleur, au travers de la Transition Énergétique lancée par le gouvernement français, nous sommes ravis d'avancer main dans la main avec les artisans du bâtiment pour aller plus loin dans la performance énergétique de l'habitat et dans l'émergence des énergies renouvelables en France. Ce partenariat est l'occasion idéale de renforcer nos liens et notre proximité avec la CAPEB et ses adhérents ».

À propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat* du Bâtiment, lequel dénombre :

557 306 entreprises employant moins de 20 salariés**, soit 99% des entreprises du Bâtiment

651 011 salariés, soit 59% des salariés du Bâtiment

56 093 apprentis, soit 77% des apprentis du Bâtiment

Ces entreprises réalisent 86,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 60% du CA du secteur du Bâtiment

* Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au Répertoire des métiers.

** Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du Bâtiment 2020 »

https://twitter.com/capeb_fr - www.capeb.fr

À propos de DAIKIN :

Spécialisé dans la fabrication de solutions hautes performances de chauffage, de rafraîchissement, de ventilation et de réfrigération fonctionnant aux énergies renouvelables, le groupe DAIKIN intervient sur les marchés du résidentiel, du tertiaire et de l'industrie. La filiale française du groupe, Daikin Airconditioning France, fondée en 1993, est basée à Nanterre (92). Depuis 2000, Daikin est leader sur le marché des solutions de génie climatique en France. Daikin Airconditioning France couvre l'ensemble du territoire avec l'implantation de 13 agences commerciales, de 4 antennes locales, de 5 plateformes techniques et de formations et d'un important pôle logistique.

Dirigée par Christophe MUTZ, Daikin Airconditioning France a réalisé sur l'année fiscale 2019/2020 un chiffre d'affaires de 548 millions d'euros au 31 mars 2020 et compte un effectif de 500 collaborateurs.

Pour en savoir plus à propos de DAIKIN : https://www.daikin.fr/fr_fr/clients-utilisateurs.html

Contacts presse :

Pour la CAPEB

Agence Hopscotch: Alice Augeraud - Tél: 01 58 65 00 54 - aaugeraud@hopscotch.fr

CAPEB : Isabelle Planchais - Tél : 01 53 60 77 81 - 06 08 56 78 06 - i.planchais@capeb.fr

Pour DAIKIN

Agence FP&A - Audrey Segura - 06.23.84.51.50 - Audrey@fpa.fr
